

# CONTRÔLE DES MORTS-VIVANTS

Incantation	1 action simple
Composantes	V, G, M
Portée	courte (7,50 m + 1,50 m/2 niveaux) (5 c + 1 c/2 niveaux)
Zone/Cible	jusqu'à 2 DV de morts-vivants/niveau, distants de moins de 9 m (6 c) les uns des autres
Durée	1 minute/niveau
JS	Volonté, annule
RM	oui

Grâce à ce sort, le personnage peut prendre le contrôle de morts-vivants pour un temps limité. Il leur donne ses ordres vocalement. Le personnage ne peut pas communiquer par télépathie mais quelle que soit la langue qu'il utilise, il se fait comprendre des morts-vivants. S'il se trouve dans l'incapacité de pouvoir s'exprimer (par exemple, à cause d'un sort de silence), les créatures affectées ne l'attaquent pas. Lorsque le sort cesse de faire effet, les morts-vivants recommencent à agir normalement.

Ceux qui sont intelligents se souviennent que le personnage les a momentanément contrôlés et risquent de chercher à se venger.